

PRÉAVIS N° 191

AU CONSEIL COMMUNAL

Chemin des Tines

Projet de requalification

Demande de crédit d'étude de CHF 89'100.- TTC

Route du Stand

Projet de création d'une piste cyclable

Demande de crédit d'étude de CHF 61'000.- TTC

Délégué municipal : M. Olivier Mayor

Nyon, le 17 novembre 2014

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

La parcelle N° 1071 est historiquement propriété de la Ville de Nyon. Depuis 1859, elle a accueilli le stand de tir, désaffecté en 2000, et un clos d'équarrissage. Depuis, la parcelle est restée vacante et les bâtiments du Stand sont utilisés comme local pour les Scouts de Nyon.

En octobre 2005, le Conseil communal accordait un crédit de CHF 120'000.- pour financer l'étude d'un plan de quartier, auquel s'est ajouté un crédit de CHF 222'000.- destiné aux travaux de dépollution de l'ancien clos d'équarrissage (préavis N° 136 / 2005).

Dès 2006, la Municipalité a souhaité valoriser cette parcelle afin d'implanter des logements dits équitables, qui puissent répondre à la pénurie de logements bon marché et subventionnés. En 2010, un appel à coopérative a été lancé pour choisir une coopérative capable de construire un éco-quartier (rapport N°169/2010). En 2013, un concours d'architecture a permis de définir la forme du projet et son implantation; en 2014, un plan partiel d'affectation a été lancé pour permettre de déposer un permis de construire d'ici 2016 et livrer les bâtiments d'ici 2018 (préavis N°76/2012).

Parallèlement aux projets de planification et de construction de la parcelle N°1071, il est proposé de requalifier le chemin des Tines dont la fonction va évoluer (préavis N°76/2012 – p.8); il s'agira de maintenir et de garantir l'accès à l'ensemble des biens-fonds, d'intégrer le transport public urbain au quart heure et de favoriser les déplacements des cycles et piétons.

Cette démarche sera également initiée sur la route du Stand entre les chemins des Tines et de Chantegrive, mais uniquement pour les piétons et cyclistes, afin d'assurer la continuité du réseau de mobilité douce et surtout pour assainir un des principaux points noirs du réseau cyclable, comme relevé dans le rapport N°166/2014 « Réseau cyclable de Nyon ».

2. Description du projet

Dans le cadre de la réalisation de cet éco-quartier, il y a lieu de repenser l'aménagement du chemin des Tines et d'une partie de la route du Stand afin de favoriser les déplacements à pied et à vélo en toute sécurité dans un espace public de qualité, tout en préservant le niveau de desserte pour le trafic motorisé individuel.

La construction de l'éco-quartier est l'opportunité de finaliser le maillage du réseau cyclable dans le secteur Tines-Boiron, et d'améliorer les conditions de déplacement des piétons et des cycles jusqu'à la plateforme de la gare CFF.

2.1 Chemin des Tines

Conformément au concept de mobilité urbaine (CMU), ce chemin est classé en réseau de desserte de niveau 2 dont la fonction est d'alimenter les quartiers. Ce niveau hiérarchique du réseau routier communal nous permet d'envisager l'aménagement d'une zone 30.

Dans le cadre de cette étude de requalification, plusieurs mesures seront étudiées : le nombre de places de stationnement véhicules légers, l'offre de stationnement vélos adaptée bien localisée, et les équipements transport public.

Le périmètre d'étude s'étend du carrefour de la route du Stand et du chemin des Tines jusqu'à la borne rétractable. Ce chemin représente une longueur d'environ 350 mètres. Il regroupe les domaines publics N°8 et 1139 (figure 1).



Figure 1

L'objectif de cette étude du chemin des Tines est d'offrir un espace public convivial permettant la cohabitation des différents usagers et de créer un vrai espace partagé et arborisé.

Le projet du chemin, tant sur les aspects techniques que sur les aspects paysagers, sera conçu en coordination avec le projet d'aménagements extérieurs de l'éco-quartier établi par les mandataires de la coopérative d'habitation (CODHA), ceci dans l'optique de réaliser une desserte de quartier intégrée au projet de développement du quartier des Tines et plus particulièrement à la place située à l'entrée Est des futurs bâtiments du Stand.



Avec le nouveau réseau de transport public urbain mis en fonction dès le 14 décembre prochain, la ligne de bus reliant la gare de Nyon au terminus de Terre Bonne transitera par le chemin des Tines à l'aller comme au retour. Il s'agit d'intégrer 2 arrêts de bus à l'entrée de ce nouveau développement, après l'intersection avec la route du Stand.

Cette étude permettra de traiter toutes les questions techniques de voirie et d'aménagements, tels que la superstructure (revêtements), l'éclairage, le mobilier urbain et le traitement paysager.

Outre le Service des travaux et environnement, les Services industriels, le Service des espaces verts et forêts, le Service architecture et bâtiments, ainsi que l'Office de la mobilité participeront à l'établissement de ce projet de requalification de cette voie de desserte.

2.2 Route du Stand

La route du Stand doit poursuivre sa mutation; il est proposé de porter une attention toute particulière sur le tronçon entre les chemins des Tines et de Chantegrive afin que cycles et piétons puissent se déplacer hors du trafic routier. Or, dans le document de planification du réseau cyclable, validé par la Municipalité lors de sa séance du 23 avril 2014 et présenté au Conseil communal le 12 mai 2014, ce tronçon de 330 mètres est identifié comme un des tronçons les plus dangereux pour les cyclistes et « à équiper au gré des opportunités » (Figure 2).



Figure 2

A l'heure actuelle, cette section ne dispose en effet d'aucun aménagement pour les cycles, et ce malgré une faible largeur de chaussée (5 mètres) et une limitation de vitesse à 50 km/h. Cet axe constitue un « point noir » du réseau car en plus d'être étroit, il ne présente pas de nombreuses possibilités d'élargissement. La création d'une voie cycles offrirait ainsi un itinéraire continu jusqu'au centre-ville pour les piétons et les cyclistes.

3. Incidences financières

3.1 Chemin des Tines

Les prestations des mandataires peuvent se décomposer de la manière suivante (montant HT) :

Etude du projet définitif et appel d'offres	CHF	50'500.-
Expertise de la chaussée	CHF	8'000.-
Ingénieur transport	CHF	3'000.-
Géomètre - relevés	CHF	5'000.-
Architecte - paysagiste	CHF	8'000.-
Mobilier urbain y. c. éclairage public	CHF	5'000.-
Divers et imprévus	CHF	3'000.-
S/Total HT	CHF	82'500.-
Total TTC	CHF	89'100.-

3.2 Route du Stand

Les prestations des mandataires peuvent se décomposer de la manière suivante (montant HT) :

Etude du projet définitif et appel d'offres	CHF	35'000.-
Ingénieur transport	CHF	5'000.-
Géomètre - relevés	CHF	10'000.-
Architecte - paysagiste	CHF	5'000.-
Divers et imprévus	CHF	<u>1'500.-</u>
S/Total HT	CHF	56'500.-
Total TTC	CHF	61'000.-

Le projet de réaménagement du chemin des Tines est estimé à ce jour à CHF 1'200'000.- (HT), alors que l'aménagement d'une piste cyclable le long de la route du Stand est estimé à CHF 500'000.- (HT) et nécessite des négociations avec les copropriétaires du quartier des Foulis.

4. Calendrier

Les études seront réalisées successivement au projet de construction de l'éco-quartier du Stand. La demande de crédit de réalisation se fera, sans doute, dans la phase finale du chantier dudit quartier.

5. Aspects du développement durable

5.1. Dimension économique

La mise en place d'un réseau de mobilité douce permet aux habitants de pouvoir se déplacer économiquement et écologiquement. Il permet à ceux qui se libèrent de la voiture pour des raisons économiques, ou par choix personnel (profil général des habitants d'un éco-quartier), de pouvoir pratiquer la marche à pied et le vélo en toute sécurité.

5.2. Dimension sociale

Dans le cadre de l'éco-quartier du Stand, ce projet de requalification renforce le caractère exemplaire de la démarche par la mise à disposition pour les futurs habitants de conditions d'accès sécurisées jusqu'à la gare. Le projet de requalification du chemin des Tines doit certes préserver son rôle de desserte de quartier, mais doit évoluer avec la densification de ce secteur de la ville afin d'encourager la multimodalité, source d'échange et de rencontre. La voie piéton et vélo le long de la route du Stand favorisera sans aucun doute l'interconnexion entre les quartiers, propice aux rencontres entre habitants et complétera le maillage du réseau de mobilité douce en direction du centre-ville.

5.3. Dimension environnementale

Cette desserte de quartier est à requalifier afin d'encourager les déplacements des habitants en mode doux et/ou en transport public. Si tel est le cas, nous pourrions certainement compter sur une baisse sensible des rejets polluants (bruit, gaz de voiture).

6. Conclusion

Le réaménagement de cette voirie vise à atteindre les objectifs que la Municipalité s'est fixés dans le CMU. Il s'agit essentiellement d'accompagner le développement de la Ville, de sa mobilité et de veiller à préserver la qualité de vie de la population nyonnaise. Cela passe par l'accroissement de la sécurité et de la qualité des infrastructures dans l'espace public dans le but de multiplier les déplacements en mode doux et en transport public.

Le développement de ce secteur de la ville planifié à court-moyen terme ne pourra se faire sans soigner la desserte des quartiers en pratiquant les différents modes de déplacements : à pied, à vélo, en voiture ou en bus. Que chaque usager ait la liberté et la possibilité de se déplacer en toute sécurité dans le quartier, en direction de l'école, du centre-ville, etc.

NYON · PRÉAVIS N° 191 AU CONSEIL COMMUNAL

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 191 concernant l'octroi d'un crédit de 89'100.- TTC pour financer les honoraires relatifs aux études nécessaires à l'établissement du projet de requalification du chemin des Tines et d'un crédit de 61'000.- TTC pour financer les honoraires relatifs aux études nécessaires à l'établissement du projet de création d'une piste cyclable à la route du Stand,

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

décide :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 89'100.- TTC pour financer les honoraires permettant d'établir le projet de requalification du chemin des Tines ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 61'000.- TTC pour financer les honoraires permettant d'établir le projet d'aménagement de la route du Stand ;
3. de porter ces montants en augmentation du compte 9143-20 – *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 5 ans.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 17 novembre 2014 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Daniel Rossellat



Le Secrétaire :

P.-François Umiglia

Annexe :

Tableau d'investissement

1^{ère} séance de la commission

Municipal-délégué-	M. Olivier Mayor
Date	mardi 16 décembre 2014 à 19h00
Lieu	Salle de la Bretèche – Place du Château 1

NYON · PRÉAVIS N° 191 AU CONSEIL COMMUNAL

FICHE D'INVESTISSEMENT										
PREAVIS No	191 / 2014	Chemin des Tines, requalification, et route du Stand, projet de création d'une piste cyclable					Date: Nyon le	17.11.2014		
Demande d'un crédit d'étude de CHF 150'100.-										
Situation des préavis au 13.11.2014		2009	2010	2011	2012	2013	2014			
Total des préavis votés par le Conseil Communal		16'926'760	6'905'181	12'753'520	29'025'473	50'449'964	23'536'763			
Situation des emprunts au 13.11.2014		2009	2010	2011	2012	2013	2014	Cautionnements et garanties		
Plafond d'emprunt selon préavis No. 27 adopté le 12.12.2011					225'000'000	225'000'000	225'000'000	Plafond (préavis No.27)	24'200'000	
Emprunts au 1er janvier		141'053'013	140'793'357	137'966'600	122'883'270	127'883'270	142'797'505	Engagé	-11'265'799	
Evolution des emprunts durant la période +/-		-259'656	-2'826'757	-15'083'330	5'000'000	14'914'235	8'954'903	Caution demandée	0	
Emprunts fin période/date du jour		140'793'357	137'966'600	122'883'270	127'883'270	142'797'505	151'752'408	Disponible	12'934'201	
Dépenses et recettes d'investissement		Estimation des dépenses d'investissements nets						Estimation amort. + entretien		
Descriptif/Libellé	CHF TTC/HT	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL	Durée ans	Montant Amortiss.	Entretien annuel
Etudes	150'100	0	50'000	100'100	0	0	150'100	5	30'020	
Total de l'investissement	150'100	0	50'000	100'100	0	0	150'100		30'020	0
Financement du préavis										
Budget de fonctionnement:										
Trésorerie courante										
Investissement:										
Trésorerie/Emprunts dont		150'100								
Estimation des coûts d'exploitation										
Libellé / années		2014	2015	2016	2017	2018	2019			
Coût total d'exploitation		0	34'523	33'622	32'722	31'821	30'921			
Intérêts en %	3.00%	0	4'503	3'602	2'702	1'801	901			
Amortissements		0	30'020	30'020	30'020	30'020	30'020			
Entretien annuel		0	0	0	0	0	0			
Personnel supp. en CHF		0	0	0	0	0	0			
Personnel supp. en EPT		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			
Economies/recettes		0	0	0	0	0	0			
		0	0	0	0	0	0			
Coûts nets d'exploitation		0	34'523	33'622	32'722	31'821	30'921			